



FEDERATION *Former pour bâtir l'avenir*
ECOCONSTRUIRE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

Livret 1 - Dossier de Recevabilité

De la certification « Ouvrier-ère en Ecoconstruction »

Codes NSF 230 - Certification professionnelle de niveau V (Fr) et de niveau 3 (Eu)
enregistrée au RNCP par l'arrêté du 23/02/2017, publiée au JO le 3/03/2017 et
renouvelé le 23/07/2020 – code RNCP 34799

Formation Ouvrier-ère Professionnel-le en Ecoconstruction (OPEC)

Table des matières

Présentation de la certification	3
Objectifs et contexte de la certification.....	3
Activités visées.....	4
Secteurs d'activités et type d'emplois.....	5
Référentiel de compétences « Ouvrier-ère en Ecoconstruction ».....	6
Référentiel de compétences « Compétences transverses en construction durable ».....	8
Organismes habilités à dispenser et à organiser l'évaluation.....	9
Modalités d'accès au titre d'OPEC par la VAE	10
Étape de recevabilité.....	10
Étapes de validation des acquis de l'expérience.....	10
Accompagnement proposé.....	10
L'entretien avec le jury.....	11
Déclaration de candidature	12
Identité du/de la candidat.e	12
Situation à la date d'envoi du dossier	13
EXPERIENCE	14
Expérience professionnelle.....	14
Expérience extra-professionnelle en rapport avec le contenu du diplôme :	15
CURSUS DE FORMATION	16
Enseignement général.....	16
Enseignement professionnel ou technologique.....	16
Enseignement supérieur.....	16
Autres formations.....	17
PRESENTATION DU PROJET ET MOTIVATIONS	18
PIECES A JOINDRE AU DOSSIER	19
JUSTIFICATIFS MODE D'EMPLOI	21
Quels justificatifs fournir ?	21
Modèle d'attestation d'emploi	22
Modèle d'attestation de fonction bénévole.....	23
Modèle d'attestation de formation	24

Présentation de la certification

Objectifs et contexte de la certification

La certification d'Ouvrier Professionnel en Éco Construction permet aux entreprises d'avoir sur leurs chantiers du personnel qualifié capable d'exécuter des travaux de construction ou de rénovation d'habitat individuel ou de petit collectif en intervenant plus particulièrement sur les propriétés thermiques du bâtiment et en intégrant la notion de sobriété énergétique et de bilan carbone. Ce personnel sait mettre en œuvre des matériaux en adéquation avec les exigences du développement durable.

Ces compétences, à la conjonction des métiers de maçon et de charpentier, répondent aux besoins économiques des entreprises du bâtiment devant mettre en œuvre et anticiper de manière efficace les exigences de la réglementation thermique en constante évolution ainsi que les enjeux de la transition énergétique dans un contexte prégnant de préservation de l'environnement et de développement de l'économie circulaire.

Il permet également de participer à l'effort de réduction de l'impact de l'activité de construction en termes de consommation d'énergie de réduction des gaz à effet de serre et des déchets et polluants demandés à l'ensemble des entreprises du bâtiment.

Les compétences développées dans le cadre de cette certification répondent aux besoins des chantiers en éco construction. A l'origine, le marché s'est créé sur la rénovation thermique et les maisons individuelles, pour une clientèle de particuliers demandeuse d'isolants plus sains, d'une parfaite innocuité en cas d'incendie, et efficaces en matière de coefficient d'isolation, de finitions qui apportent une plus-value esthétique et un confort thermique et hygrométrique (bois, terre, chaux, plâtre). Aujourd'hui, la demande s'étend aux collectivités qui mettent en œuvre des équipements publics (écoles, gymnases...) répondant à ces exigences, et récemment à l'immobilier d'entreprise (bureaux en pisé, locaux de production ou de stockage en paille en terre ou en pierre).

Ce cahier des charges exigeant nécessite une collaboration étroite des différents corps de métiers, au point qu'il devient plus difficile de les séparer. C'est l'ancienne entreprise générale de bâtiment qui est revigorée par cette nouvelle demande.

Par ailleurs, le fonctionnement des entreprises familiales de la fin du 20^{ème} siècle évolue vers un partage plus institutionnalisé des responsabilités. Pour cela la nécessité, pour l'équipe de chantier, d'avoir une vision plus globale de la construction et de pouvoir anticiper les contraintes des différentes techniques (ossatures, isolation et mortiers) est devenue nécessaire. Le chef d'entreprise étant de moins en moins présent sur place. Ces entreprises, d'une taille pouvant varier de 1 à 20 salariés, utilisent des matériaux biosourcés dans la mise en œuvre d'une large gamme d'activités nécessitant une bonne coordination entre la structure du bâtiment, le remplissage des ossatures et l'isolation, l'aménagement et les finitions intérieurs et extérieurs. Elles sont souvent en pointe dans l'utilisation de ressources naturelles locales.

Pour répondre à ces évolutions, la certification est conçue sur trois axes

1. Une polycompétence dans les activités qui mêlent gros-œuvre (fondations maçonnées, ossature bois) et second œuvre (dallages, enduits, isolation et étanchéité à l'air).
2. L'utilisation de ressources renouvelables et peu transformées existant dans l'environnement proche des chantiers
3. Une démarche éco responsable qui investit l'ensemble des activités de chantier : implantation, approvisionnement, organisation du poste de travail, mise en œuvre, gestion des déchets et réemploi.

Elle s'organise autour de trois activités principales associées à des connaissances générales sur la construction durable en lien avec les enjeux climatiques et environnementaux. Son découpage en neuf blocs de compétences permet une individualisation des parcours. Ces enjeux qui contribuent à l'attractivité du secteur attire de nombreux demandeurs d'emploi en quête de sens et de valeurs après un premier parcours souvent réussi dans une autre branche. Ils permettent de réorienter au sein de l'activité bâtiment des profils intéressants et fortement motivés pour les entreprises. Parmi ceux ayant déjà une expérience sérieuse dans ce domaine (30 %), la certification leur permet de créer leur propre activité, générant ainsi une dynamique favorable au développement du marché et à la création d'emploi qualifié.

Activités visées

Ouvrier en écoconstruction, ouvrier du bâtiment qualifié en écoconstruction, maçon en écomatériaux, maçon en construction écologique, maçon piseur, enduiseur façadier, peintre en écoconstruction, isolateur membraniste en écoconstruction, monteur construction écologique bois, charpentier ecoconstructeur

Compétences attestées :

L'Ouvrier en Éco-construction exécute des travaux de construction d'habitat individuel ou de petit collectif, de locaux professionnels ou des bâtiments publics, en neuf et rénovation.

Il :

- utilise préférentiellement des matériaux biosourcés et géosourcés disponibles localement pour la construction (bois, terre, pierre), l'isolation écologique (paille, chanvre, laine de bois, ouate de cellulose, etc.), les enduits intérieurs et extérieurs (terre, chaux, plâtre, etc.).
- intervient en respectant les caractéristiques de l'existant et du site environnant.
- est capable d'expliquer les atouts environnementaux des prestations qu'il est chargé d'exécuter en termes : - de confort, de qualités thermiques et phoniques, de santé - d'utilisation des ressources naturelles, de proximité et renouvelables - de consommation d'énergie sur le cycle de vie de l'ouvrage et de bilan carbone - de conditions d'usage, d'entretien et de bonne préservation des ouvrages réalisés.
- implante et construit des ouvrages mixtes porteurs et isolants - en appliquant les principes de l'écoconstruction et du bioclimatisme - en respectant les règles professionnelles existantes dans ce domaine (Construire en chanvre : règles professionnelles d'exécution ; règles professionnelles de construction en paille : remplissage isolant et support d'enduits .
- réalise une rénovation en respectant les caractéristiques et les contraintes du bâtiment existant.
- est en capacité de conseiller les parties prenantes sur les choix des fondations • réalise des chapes, dalles et planchers isolants. • construit des structures ossature bois.
- réalise une charpente simple.
- réalise ou reprend une isolation intérieure et/ou extérieure, en respectant les règles de mise en œuvre d'une enveloppe performante du bâtiment (Praxibat parois opaque, Feebat renove) - étanche à l'air et perméable à la vapeur d'eau - avec des matériaux naturels ou biosourcés • réalise des parements intérieurs

- réalise des enduits et badigeons intérieurs ou extérieurs - étanches à l'air et perméables à la vapeur d'eau - en respectant les règles professionnelles existantes dans ce domaine (Règles professionnelles d'enduits sur support terre crue) · réalise des bardages
- contribue au maintien d'un chantier propre
- travaille en sécurité en étant capable d'intervenir en cas d'accident (SST)

Le poste d'Ouvrier en écoconstruction requière un niveau d'autonomie important. L'Ouvrier en écoconstruction intervient le plus souvent sur des chantiers (neufs ou rénovation) à l'extérieur et à l'intérieur qui impliquent des déplacements.

Il est amené à travailler en hauteur et à manipuler des charges. Le port des équipements de protection individuelle est indispensable. L'Ouvrier en éco-construction, sous la responsabilité d'un chef d'équipe, participe à la préparation du chantier et contribue à la bonne image de l'entreprise.

Il peut être en contact avec les clients.

Il comprend et applique les consignes générales concernant la réalisation des travaux conformément aux règles de l'art, de sécurité.

Il s'inscrit dans une logique de développement durable et de qualité de son travail.

Il travaille en bonne collaboration avec les autres corps de métiers (co-activité).

Il travaille seul ou en équipe et peut être appelé, en l'absence de responsable hiérarchique à prendre les décisions techniques appropriées aux problèmes rencontrés.

Secteurs d'activités et type d'emplois

Secteur

Bâtiment gros-œuvre et second œuvre et en particulier les entreprises s'impliquant dans des démarches de performances thermiques et environnementales

Artisan, TPE, PME

Création d'entreprise et salariat auprès des particuliers (TOB) en écoconstruction

Type d'emplois accessibles :

Maçon, enduiseur, monteur en isolation thermique, artisan, ouvrier en écoconstruction, ouvrier du bâtiment qualifié en écoconstruction, maçon en écomatériaux, maçon en construction écologique, maçon piseur, enduiseur façadier, peintre en écoconstruction, isolateur membraniste en écoconstruction, monteur construction écologique bois, charpentier écoconstructeur

Code(s) ROME :

F1703 - Maçonnerie

F1501 - Montage de structures et de charpentes bois

F1611 - Réalisation et restauration de façades

F1613 - Travaux d'étanchéité et d'isolation

Références juridiques des réglementations d'activité :

Habilitation montage d'échafaudages R408 (nécessaire)

Sauveteur secouriste du travail (nécessaire)

Certificat « compétences transverses en construction durable » (nécessaire)

Praxibat parois opaque ou équivalent (recommandé)

Propaille (recommandé)

Caces chariot élévateur de chantier R372M (recommandé)

Référentiel de compétences « Ouvrier-ère en Ecoconstruction »

Blocs de compétences	Compétences
<p>1/ Construire une charpente et une ossature bois afin d'accueillir un remplissage en matériaux bio et géosourcés et/ou non industrialisés s'inscrivant dans une démarche de construction durable</p>	<p>1/Fabriquer des éléments en ossature bois type ossature-plateforme et ossature pour béton allégé (terre-paille ou chaux-chanvre) et bottes de paille afin de s'inscrire dans une démarche de construction durable</p>
	<p>2/Implanter un bâtiment à ossature bois afin de répondre aux exigences bioclimatiques et du DTU 31-2</p>
	<p>3/Réaliser un solivage avec plancher bois pour un bâtiment bioclimatique afin de s'inscrire dans une démarche de construction durable</p>
	<p>4/Réaliser une charpente simple en bois (pannes sur mur pignon et chevrons) afin d'accueillir des matériaux bio ou géosourcés et la couverture.</p>
<p>2/ Maçonner en matériaux géosourcé, biosourcés et/ou non industrialisés afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental</p>	<p>1/Identifier les conditions préalables et étapes de réalisation des différentes fondations et drains périphériques pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique</p>
	<p>2/Réaliser, reprendre un hérisson, une dalle isolante, une chape en traitant les ponts thermiques afin de créer un support de sol ou de finition conforme aux attentes du commanditaire de l'ouvrage</p>
	<p>3/Identifier les matériaux et réaliser les dosages pour maçonner en terre crue et bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental</p>
	<p>4/Réaliser une maçonnerie terre crue afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental</p>
	<p>5/Mettre en œuvre une maçonnerie en petits éléments hors pierre pour bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental</p>
	<p>6/ Mettre en œuvre une maçonnerie en pierre pour bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental</p>
<p>3/ Isoler avec des matériaux biosourcés et géosourcés en vrac, manufacturés, bétons, enduits allégés, enduits et parements afin d'assurer une performance répondant aux exigences</p>	<p>1/Préparer le support afin d'isoler avec des matériaux biosourcés</p>
	<p>2/Appliquer des matériaux isolant en vrac (combles perdus) pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques.</p>
	<p>3/Injecter des matériaux isolant en vrac (caissons) pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques.</p>

bioclimatiques et à faible impact environnemental.	
	4/Poser des panneaux isolants manufacturés pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques.
	5/Préparer différents supports afin d'appliquer des bétons et enduits allégés
	6/Fabriquer un coffrage afin de bancher des bétons en matériaux bio et/ou géosourcés et de réaliser une correction thermique Préparer des mélanges allégés afin de bancher des bétons en matériaux bio et/ou géosourcés et de réaliser une correction thermique Remplir un banchage pour réaliser un mur, une cloison ou un doublage à faible impact environnemental et réaliser une correction thermique
	7/Projeter des mélanges allégés par procédé manuel et/ou mécanisé pour réaliser un mur, une cloison ou un doublage à faible impact environnemental et réaliser une correction thermique
	8/Maçonner des briques biosourcées afin de réaliser un mur ou une cloison à faible impact environnemental
	9/S'approvisionner en bottes de paille afin de préparer un chantier
	10/Préparer des bottes de paille afin de remplir l'ossature d'un ouvrage. Réaliser des supports de liaison (entre bottes et structure bois, menuiserie) afin de répondre aux règles professionnelles de construction paille et d'assurer l'étanchéité à l'air. Mettre en œuvre des bottes de paille pour réaliser un ouvrage dans le respect des règles professionnelles de construction paille.
	11/Préparer des surfaces pour les opérations de parement Préparer des supports et des matières pour appliquer des enduits à base de matériaux bio et géosourcés
	12/Produire et tester des mélanges à base de matériaux bio et géosourcés afin de garantir la qualité de leur mise en œuvre
	13/Poser et dresser de l'enduit à base de matériaux bio et géosourcés pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique
	14/Réaliser des enduits de finitions pour répondre aux attentes du commanditaire
	15/Poser des plaques de parements et/ou de bardages afin de répondre aux attentes du commanditaire

Référentiel de compétences « Compétences transverses en construction durable »

COMPETENCES :

- O1.** Intégrer les enjeux du développement durable aux métiers du bâtiment en prenant en compte les dimensions socio-culturelles, économiques et environnementales de la démarche afin de réduire l'impact environnemental des interventions.
- O2.** Analyser l'impact négatif de l'activité de construction sur l'environnement et la biodiversité afin de réduire cet impact.
- O3.** Maîtriser les outils de mesure de la durabilité dans la construction afin de les prendre en compte lors des interventions.
- O4.** Proposer et argumenter des solutions techniques issues des fondements de l'écoconstruction et du bioclimatisme afin de présenter ses choix techniques auprès de différents acteurs.
- O5.** Identifier et repérer les différents modes constructifs présents localement ou sur le territoire national et évaluer leur état afin de pouvoir proposer une solution adaptée.
- O6.** Caractériser et choisir les différents systèmes et matériaux constructifs afin d'utiliser des ressources locales et/ou de réemploi.
- O7.** Préparer son intervention en prenant en compte le lieu et le contexte du chantier à partir d'outils de diagnostic afin de garantir le respect environnemental.
- O8.** Mettre en sécurité le chantier afin d'organiser une intervention en accord avec les concepts de la construction durable.
- O9.** Choisir et privilégier des approvisionnements en matériaux bio ou géosourcés et de réemploi, tout en les préservant dans des zones de travail adaptées pour le stockage et le tri afin d'organiser son intervention.

Modalités d'accès à l'examen :

- un parcours de formation réalisé en continu ou en discontinu, d'une durée de 40 à 70 heures et en multi-modalités pédagogiques
- VAE.

Modalités d'examen :

Quelles que soient les modalités d'accès, l'examen est passé dans un centre habilité et relié via le réseau internet à une plateforme d'examen de type LMS. Cette dernière est mise à disposition et gérée par la Fédération Ecoconstruire.

Pour obtenir le certificat, le candidat est soumis à un questionnaire composé :

- de questions à choix multiples (QCM), de question à choix unique (QCU) et de questions d'appariement.
- de **50 questions générées aléatoirement par la plateforme** et issues d'une base de données établie et validée par un comité d'examen composé de représentants de la Fédération Ecoconstruire et placé sous l'autorité du bureau tel que précisé au § A-3 du règlement intérieur de l'association

Pour valider la certification, **le candidat doit obtenir un minimum de 30 réponses justes.**

En cas d'échec, le centre habilité peut être amené à proposer une session de rattrapage au candidat en accord avec le certificateur

Organismes habilités à dispenser et à organiser l'évaluation

Organisme	Site	Contact
Aplomb	Die (26)	https://www.aplomb38.com/opec-26/
Aplomb	Saint Marcellin (38)	Yann Morel: morel@aplomb38.org https://www.aplomb38.com/opec-38/
ASDER	Chambéry (73)	Laëtitia Vanherweghe - Responsable Formation - formation@asder.asso.fr - 0479858850
Batipole	St Martin de Villeréglan (11)	http://www.batipolelimouxin.com/
CNCP	Montargis (45)	Laurent Vanvoorde - formation@cncp-feuillette.fr - 07 52 06 20 73
CFPC 19 BRIVE	BRIVE 19	05 55 17 73 92 Ghislaine BORDAS campusfpc19.adm@gmail.com
Eclis	Quevert (44)	Bertrand Havard : bertrand.havard@scic-eclis.org
EEAM/Batipole	Auch	Patrick BELURIEE 05 63 33 23 76 direction-eeam@artematieres.com
Gabion	Embrun (05)	04 92 43 89 66 ; contact@legabion.com
Gabion	Mane (04)	
MFR Val d'Erdre	Riaillé (44)	Tél. 02.40.97.80.48 - eMail mfr.riaille@mfr.asso.fr ; elise.mautouchet@mfr.asso.fr
Passerelles	St Jean de Védas (34)	roignant@passerelles34.fr
Perf	Tarnos (40)	Tel 05 59 64 89 04 – 06 81 91 34 73 regis.navassartian@perf.coop
Tetris	Greolieres (06)	Raphaël Regi 06 52 69 00 39: r.regi@scic-tetris.org

Modalités d'accès au titre d'OPEC par la VAE

Etape de recevabilité

Pour que votre candidature soit recevable, vous devez, selon les termes de la loi, cumuler et justifier d'au moins **une année d'expérience en rapport direct avec la certification** visée.

La Fédération Ecoconstruire appréciera la recevabilité de votre candidature en fonction de la durée et du contenu de vos activités au regard des compétences certifiées par la certification. Sont prises en compte les activités professionnelles, le bénévolat et le volontariat (loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009). Les travaux personnels, les activités d'auto-construction et la réalisation de chantiers participatifs seront appréciés au cas par cas, en fonction de l'existence ou non d'un encadrement ou d'une coordination avec des entreprises intervenantes. Elles peuvent constituer un « plus » pour la recevabilité de votre candidature.

Le dossier de recevabilité (livret 1) se compose de 3 rubriques :

- Informations générales : état civil, situation professionnelle, niveau de formation
- Informations relatives à l'expérience en fonction du diplôme visé
- Pièces justificatives à joindre obligatoirement

Il est à adresser (à partir de la page 12 incluse) **en deux exemplaires**

- à la Fédération Ecoconstruire par email à l'adresse : contact@federation-ecoconstruire.org
- originaux à l'organisme de formation qui suit votre parcours.

Si votre dossier est recevable, vous recevrez, dans un délai maximum de deux mois, une notification qui précisera la recevabilité de votre demande ou son refus motivé. Le cas échéant, il vous sera suggéré d'engager des démarches pour une certification mieux adaptée à votre profil.

Etapas de validation des acquis de l'expérience

La recevabilité de votre demande ne préjuge en rien de la décision finale du jury. Cette décision repose sur

- l'examen d'un dossier de VAE (livret 2)
- un entretien avec le jury.

Le livret 2, dossier de preuves pour la validation des acquis de l'expérience, exige un travail personnel. Si vous le souhaitez, vous bénéficierez d'un accompagnement organisé par l'organisme de formation que vous avez choisi lors de l'envoi de votre dossier de recevabilité. Cet accompagnement a un coût qui s'ajoute à celui de la gestion administrative, à la tenue du jury, à la réalisation de l'épreuve en situation et aux enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des détenteurs de la certification.

Accompagnement proposé

1^{ère} journée (6h/groupe)

- Approfondir la connaissance du référentiel d'activités
- Identifier les compétences certifiées par le titre
- Comprendre les objectifs du dossier de VAE
- Atelier de pratique en autoévaluation (1h)
- Compléter et actualiser les expériences en rapport avec le titre (travail personnel tutoré)
- Compléter la liste des activités réalisées dans ce cadre (travail personnel tutoré)

2^{ème} journée (6h/groupe)

- Faire émerger les compétences mobilisées dans l'ensemble des expériences recensées grâce à un questionnement guidé (entretien individuel, puis temps de travail personnel)
- Identifier les activités les plus pertinentes méritant une présentation détaillée (entretien individuel, puis temps de travail personnel)
- Atelier de pratique en autoévaluation (1h)
- Synthèse des observations et consignes de travail avec l'ensemble du groupe

Accompagnement personnalisé à distance (évalué à 3h par stagiaire)

- Aide à la présentation détaillée des activités les plus pertinentes (par bloc d'activités)
- Confrontation avec un expert à l'issue de la rédaction des preuves de compétences concernant un premier bloc d'activités (analyse, consignes de travail)
- Confrontation avec un expert après rédaction des preuves concernant un deuxième bloc d'activités
- Optimiser la rédaction du rapport et sa présentation (conseil, corrections intermédiaires)

3^{ème} journée (6h/groupe)

- Examen collectif du degré d'avancement des dossiers
- Comprendre ce qui est attendu de l'évaluation en situation
- Se préparer à l'entretien avec le jury (composition et attentes du jury, entraînement à l'expression orale, jeux de rôles, simulation d'entretien)

L'entretien avec le jury

Le jury a pour mission d'identifier les compétences en rapport avec la certification à partir de la description que vous aurez fait de votre expérience et des éléments de preuve que vous avez apportés. Il vous demandera d'explicitier, au besoin de clarifier, ce que vous aurez énoncé dans le livret 2. Il délivrera le diplôme ou un ou plusieurs des blocs de compétence et formulera des recommandations dans une optique d'aide à votre développement professionnel.

Déclaration de candidature

Objet de la demande :

Demande d'accès à la Validation des Acquis de l'Expérience en vue de l'obtention de tout ou partie de la certification « Ouvrier-ère en écoconstruction »
Selon la loi n°2002-73 de modernisation sociale du 17 janvier 2002

Cadre réservé au certificateur

Recevabilité : oui

non

Identité du/de la candidat.e

M., Mme : Nom : Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :@.....

Disposez-vous d'un micro-ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette numérique

oui non

Avez-vous déjà :

Réalisé des textes sur support numérique (avec graphiques, tableaux, photos)

oui non

Utiliser une messagerie électronique

oui non

Effectuer des recherches sur Internet

oui non

Communiquer sur des réseaux sociaux

oui non

Date d'envoi du dossier :

EXPERIENCE

Signaler les expériences qui ont contribué à l'acquisition de compétences mobilisables dans le cadre de la performance énergétique des bâtiments et de l'utilisation de matériaux bio ou géosourcés. Fournir les pièces justificatives.

Expérience professionnelle

Choisissez parmi les emplois occupés, ceux qui illustrent le mieux l'acquisition de compétences liés à la performance thermique des bâtiments et à l'utilisation d'éco-matériaux.

*Indiquez leur durée en mois équivalent temps plein (ETP).

Portez une appréciation sur l'apport de ces emplois en vue de la certification (dernière colonne) :

compétences de base dans le bâtiment (+),

sensibilisation à des démarches écoresponsables (++),

acquisition de compétences précises en lien avec le référentiel (+++)

	Nom de l'entreprise	Intitulé de l'emploi	Durée en mois*	Activités réalisées dans l'emploi	Apport
Compétences de base en construction durable					
charpente et ossature bois					
Maçonnerie en matériaux géosourcés, biosourcés et/ou non industrialisés					
Isoler avec des matériaux biosourcés et géosourcés					
Autre dans le bâtiment					
Hors bâtiment					

Nombre de mois (ETP)

- en charpente, ossature bois, maçonnerie et isolation :
- dans d'autres domaines du bâtiment :

Ressources et produits utilisés, matériels employés, machines... :

.....

Expérience extra-professionnelle en rapport avec le contenu du diplôme :

Activités bénévoles, associatives, auto-formation, productions et réalisations personnelles, expérience sociale... :

	Nom de l'organisme support	Durée en mois	Description des activités-réalisées	Apport
Activités bénévoles ou volontariat				
Implication dans des associations				
Chantiers participatifs				
Auto-construction ou auto-réhabilitation				
Autres				

Ressources et produits utilisés, matériels employés, machines... :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

CURSUS DE FORMATION

L'objectif de cette rubrique est de cerner vos acquis par la formation.

Selon votre projet, vous pourrez être amené(e), par la suite, à préciser et justifier certaines de ces informations

Enseignement général

Au collège : Dernière classe fréquentée : Année :

Au lycée : Dernière classe fréquentée : Année :

Diplôme(s) obtenu (s) :

Brevet des collèges / Année :

Brevet informatique et internet (B2i) / Année :

Baccalauréat Série : Mention : Année :

Enseignement professionnel ou technologique

Indiquer les diplômes professionnels ou technologiques que vous avez préparés (CAP, BEP, Bac Pro, Bac, BT, Btp, etc.) en précisant, si vous avez été admis, l'année d'obtention et l'académie

Diplôme(s) préparé(s)	Spécialité	Présenté	Non admis	Admis	Année

Enseignement supérieur

Le cas échéant, mentionner les diplômes de l'enseignement supérieur que vous avez préparés (BTS, DUT, DAEU, DEUG, DU, Licence, etc.)

Diplôme(s) préparé(s)	Spécialité	Présenté	Non admis	Admis	Année

Autres formations

Mentionner les certifications qui seront requises pour l'obtention de la certification et dont vous seriez déjà titulaires :

- Attestation relative au montage, à l'utilisation et au démontage d'échafaudages sur pieds fixes (R408) Oui Non
- Sauveteur secouriste du travail Oui Non
- Certificat « compétences transverses en construction durable » Oui Non

Mentionner les autres certifications qui présenteraient un intérêt par rapport au titre OPEC

- Permis de conduire, etc.
- Brevet informatique et internet (B2I),
- Prévention et secours civiques de niveau 1
- Attestation de réussite à la formation Pro-paille
- Praxibat parois opaque ou équivalent
- Certification d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES chariot élévateur de chantier R372M)
-
-

Indiquez les stages de formations, les voyages d'études, rencontres, que vous avez effectués parallèlement ou après vos études. Indiquez l'intitulé du stage (ou le thème du voyage ou de la rencontre), la durée, la structure organisatrice

Intitulé (ou thème)	Durée en jour	Structure organisatrice	Année

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné :

Documents à adresser en deux exemplaires à
CONTACT@FEDERATION-ECOCONSTRUIRE.ORG

Accompagné de :

- Deux enveloppes (format 220mm x 11mm) portant l'adresse du candidat et affranchies au tarif en vigueur (lettre jusqu'à 20 g).
- Un chèque de 50 Euros pour la couverture des frais administratifs.

Liste des documents et des justificatifs joints à votre demande

Documents fournis	Nombre	Commentaires	Réservé à l'organisme
Dossier dûment complété			
Justificatif d'identité Carte nationale d'identité : Autre :			
Justificatif(s) d'activité			
Certificat(s) de travail (mentionnant le poste occupé)			
Attestation(s) d'emploi			
Bulletin(s) de salaires (photocopie des 3 derniers bulletins)			
Contrat(s) de travail			
Autre(s) : précisez			
Justificatif(s) de formation			
Diplôme(s) ou relevé de notes. Les candidats titulaires d'un diplôme étranger doivent en fournir la traduction certifiée.			
Attestation(s) de stage			
Justificatif(s) d'acquis déjà validés			
Autres justificatif(s) de formation			

Cadre réservé à la Fédération Ecoconstruire

Candidat : [NOM ET PRENOM]

Transmis le [DATE D'ENVOI] à [ORGANISME DE FORMATION HABILITE]

Date de réception du dossier complet :

JUSTIFICATIFS MODE D'EMPLOI

Quels justificatifs fournir ?

Vous devez produire des documents à l'appui de vos déclarations. Ces justificatifs peuvent être de nature très différente. Ils font l'objet d'un examen attentif de la part des services académiques.

Quelques modèles vous sont présentés à la fin de ce mode d'emploi.

- **Pour justifier de votre identité** : photocopie de votre carte d'identité, recto-verso, ou de votre passeport ou de votre carte de séjour en cours de validité, ou autre.
- **Pour justifier de vos diplômes et de vos acquis déjà validés** : photocopie de vos diplômes, des attestations d'unités ou de dispenses d'épreuves, des notifications de décision de VAE.
- **Pour justifier de vos formations** : attestations de stage ou de formation.
- Pour justifier de la durée (1 ans au moins) de vos activités en rapport avec le diplôme postulé :
 - **Pour vos emplois ou activités salariés :**
 - Un certificat de travail, une attestation d'emploi *ou un relevé de carrière (voir modèle)*
 - Ou des bulletins de salaires (les bulletins récapitulatifs annuels suffisent)
 - Ou le dernier bulletin de salaire en votre possession, *si celui-ci mentionne la date d'embauche*
 - Ou si vous êtes gérant de société, la déclaration fiscale 2031.
 - **Pour les activités non salariées (autre que bénévole):**
 - Attestation obtenue auprès d'un organisme habilité, ainsi que les justificatifs de la durée de ces activités (Registre du Commerce ou des Sociétés, Registre des Métiers, U.R.S.S.A.F) ou tout autre document pouvant attester de votre activité : déclaration fiscale 2035 et son annexe ou déclaration 2342 ; le cas échéant un extrait K bis.
 - **Vous êtes gérant de société non salarié :**
 - La déclaration fiscale 2065
 - **Pour les activités bénévoles :**
 - Justificatifs d'emploi en tant que bénévole (attestation délivrée par deux responsables de l'association ayant pouvoir de signature)
 - Si l'association n'existe plus, toute pièce justifiant de votre activité (déclaration de l'association en préfecture, témoignages d'usagers...)

Pour faire attester vos déclarations par l'entreprise ou l'organisme qui vous emploie : faites établir une attestation d'emploi ou d'activité aussi précise que possible.

IMPORTANT : les justificatifs rédigés dans une langue autre que le français doivent être accompagnés d'une traduction assurée par un traducteur assermenté.

Comment présenter vos justificatifs ?

Numérotez vos justificatifs, reportez ces numéros sur la page du feuillet 5 correspondant et ajoutez-les à la fin du livret 1 que vous nous remettrez dans une grande enveloppe.

ATTENTION :

- **les justificatifs** que vous joignez à votre demande ne vous seront pas retournés. Aussi, pour des documents tels que bulletins de salaire, contrat de travail, diplômes..., **fournissez exclusivement des copies** ;
- les services académiques peuvent éventuellement vous demander de produire les documents originaux (décret n° 2001-899 du 1er octobre 2001).

Modèle d'attestation d'emploi

ATTESTATION D'EMPLOI

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur : -----
qualité : -----
certifie que Madame ou Monsieur : -----
né(e) le : I _ I _ I / I _ I _ I / I _ I _ I _ I à : -----
adresse : -----

code postal : I _ I _ I _ I _ I commune :
est employé(e) à temps plein à temps partiel précisez la
quotité :
depuis le : I _ I _ I / I _ I _ I / I _ I _ I _ I
a été employé(e) à temps plein à temps partiel précisez la
quotité :
du : I _ I _ I / I _ I _ I / I _ I _ I _ I au : I _ I _ I / I _ I _ I / I _ I _ I _ I
en qualité de : -----
nature de l'emploi effectivement occupé : -----

nom et adresse de l'entreprise ou de la structure publique : -----

code postal : I _ I _ I _ I _ I commune : -----

cachet de l'entreprise : fait à : ----- le : I _ I _ I / I _ I _ I /
I _ I _ I _ I

*Signature, précédée du nom
et de la qualité du signataire*

Attention, vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un trait ayant des conséquences juridiques. » (article 441-1 du code pénal).

Modèle d'attestation de fonction bénévole

ATTESTATION DE FONCTION BÉNÉVOLE

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur -----
Présidente(e) de l'association : -----
Certifie que madame ou monsieur : -----
né(e) le : I _ I _ I / I _ I _ I / I _ I _ I _ I à : -----
adresse : -----

code postal : I _ I _ I _ I _ I commune : -----

exerce en tant que bénévole pour le compte de l'association :
nature des activités exercées :
depuis le : I _ I _ I / I _ I _ I / I _ I _ I _ I
durée hebdomadaire des activités :
durée totale des activités (à la date de dépôt de la demande de VAE) :

a exercé en tant que bénévole pour le compte de l'association :
nature des activités exercées :
du : I _ I _ I / I _ I _ I / I _ I _ I _ I au : I _ I _ I / I _ I _ I / I _ I _ I _ I
durée hebdomadaire des activités : -----
durée totale des activités (à la date de dépôt de la demande de VAE) :

nom et adresse de l'association ou de la structure dans laquelle les activités bénévoles ont été
exercées :

code postal : ----- commune : -----

*cachet et signature de deux responsables de l'association ayant pouvoir de signature précédés
de la mention manuscrite "j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans
cette attestation".*

fait à : ----- le : I _ I _ I / I _ I _ I / I _ I _ I _ I

**Attention, vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées
dans cette attestation.
Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros
d'amende. "Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer
un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre
support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la
preuve d'un droit ou d'un trait ayant des conséquences juridiques." (article 441-1 du code
pénal).**

